



## PRÉFET DES VOSGES

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

### Communiqué de presse

Épinal, le 21/04/2021

#### **Chantier de restauration de la cathédrale Notre-Dame de Paris : des chênes issus de forêts vosgiennes sélectionnés.**

L'élan de générosité se poursuit dans le cadre du chantier de restauration de la cathédrale Notre-Dame de Paris. Tous les opérateurs de la filière forêt-bois française se sont mobilisés pour identifier et fournir gracieusement les 1 000 chênes nécessaires à ce vaste chantier.

Ces 1000 chênes représentent 0,1 % de la récolte annuelle de bois de chêne français destiné à être utilisé dans la construction ou l'ameublement (la récolte moyenne de bois de chêne français de cette qualité est de 2 millions de m<sup>3</sup> par an. 1 000 chênes représentent environ 2 000m<sup>3</sup>, soit 0,1 % de la récolte annuelle).

Les forêts d'aujourd'hui sont l'héritage d'une longue histoire marquée notamment par l'action de Louis XIV et de Colbert, qui ont initié une politique de préservation des forêts. En 1 857, seuls 13 % de la surface française était forestière. Aujourd'hui, on estime que 31% de notre territoire est forestier.

Ainsi, les chênes sélectionnés sont issus pour moitié des forêts publiques (32 forêts domaniales et 70 forêts communales), l'autre moitié l'est de près de 150 forêts privées. Provenant de l'ensemble du territoire métropolitain français, la région Grand Est, reconnue comme productrices de chênes de qualité, apportent plus de 200 chênes.

C'est pourquoi, l'association des forestiers privés vosgiens-fransylva, sous l'égide de sa Fédération Nationale et de France Bois Forêt a candidaté pour que des propriétaires vosgiens puissent offrir des chênes pour la reconstitution de la flèche conçue historiquement par Viollet le Duc, du transept et des travées adjacentes de la cathédrale.

Dans les Vosges, un expert accrédité a sélectionné 4 chênes sur des critères de grande longueur, de diamètre important et de rectitude parfaite à Domèvre-sur-Avière, à Zincourt et à Rambervillers. Les arbres ont été coupés par leurs propriétaires en lune descendante début mars 2021 sans contrepartie financière inscrivant leurs dons dans une véritable démarche de générosité au bénéfice du patrimoine français.

Après leur réception définitive par l'expert, les chênes seront transportés groupés vers une scierie qui les débitera en poutres. Les bois seront séchés entre 12 et 18 mois jusqu'à atteindre un taux d'humidité de moins de 30 %.

Enfin, au début de l'année 2023 au plus tard, les ateliers de charpentiers attributaires des marchés de travaux de la cathédrale Notre-Dame de Paris réceptionneront les bois pour qu'ils trouvent leur place dans la nouvelle couverture de ce prestigieux édifice.

**Cabinet  
Bureau de la communication  
interministérielle**

Place Foch  
88026 ÉPINAL Cedex

Tél : 03 29 69 88 88  
Mél : pref-bci@vosges.gouv.fr  
prefet.vosges/@prefet88

